



# Plan de lutte de l'école

2015-2016

Version abrégée



## Nos priorités

1. Arrêter rapidement les situations de violence et d'intimidation
2. Augmenter le sentiment de confiance et de sécurité
3. Harmoniser les pratiques

## Reconnaître l'intimidation

- ☞ Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non
- ☞ L'inégalité des pouvoirs entre celui qui intimide et celui qui est intimidé
- ☞ Des sentiments de détresse, dont l'impuissance, chez la victime
- ☞ La répétition, la persistance des actes subis par la victime

## Mesures de prévention mises en œuvre à l'école

Ateliers en classe, projet pilote et formation pour tout le personnel œuvrant auprès de l'élève, utilisation de la trousse Pacte, mise en place d'un protocole commun, activités au gymnase lors des récréations, organisation d'activités parascolaires à l'heure du dîner, ajout d'heure TES, Intervention d'organismes externes (Bénado, policiers...).

## Mesures visant à favoriser la collaboration des parents à la lutte contre l'intimidation et la violence

Implication des parents lors d'un plan d'action, d'un plan d'intervention, d'une suspension.

Communication rapide lors de problématique, billet de communication unique, contrat, mémo, courriels, appels téléphonique, capsule d'information.

**LE SILENCE DONNE DU POUVOIR À  
L'AUTEUR D'ACTES D'INTIMIDATION**

## JE VEUX DÉNONCER UNE SITUATION

Élève : Parles-en à un adulte en qui tu as confiance

Parent : Composer le 514-380-8899 poste 4231

Membre du personnel : Informer la direction rapidement

**CONFIDENTIEL**

## Les actions prises, le soutien, les sanctions prévues et le suivi

Auteur et ses parents	Victime et ses parents	Témoins et ses parents
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre (s) individuelle (s)</li> <li>• Arrêt d'agir immédiat</li> <li>• Atelier de sensibilisation</li> <li>• Geste de réparation</li> <li>• Entente, contrat, interdiction de contact...</li> <li>• Retrait de classe, suspension, conséquence négative...</li> <li>• Communication aux parents</li> <li>• Suivi par le TES et/ou en équipe multi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre (s) individuelle (s)</li> <li>• Ajout de facteur de protection</li> <li>• Ateliers de sensibilisation</li> <li>• Communication aux parents</li> <li>• Suivi TES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre avec l'enseignant, le TES et/ou la direction</li> <li>• Atelier de sensibilisation classe</li> <li>• Renforcement positif</li> <li>• Communication aux parents</li> </ul>